

Repères pour l'histoire de la CGT au CNRS, à l'INSERM, à l'INRIA et ailleurs

Années 1950 à 1959

Établis par Jean OMNÈS

1950

26 janvier

Le Directeur du CNRS, Georges TEISSIER, est révoqué, parce que communiste. Il avait succédé à Frédéric JOLIOT CURIE le 5 février 1946. Il est remplacé par Gaston DUPOUY.

11 février

- Le *salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG)* est institué. Les salaires sont libérés.
- Une loi fait obligation à toute convention collective d'inscrire « *le libre exercice du droit syndical et la liberté d'opinion du travailleur* ». Elle affirme que « *la grève ne rompt pas le contrat de travail, sauf faute lourde imputable aux salariés* ».

11 mars

Henri MARTIN, ancien résistant et second-maître de la Marine Nationale est emprisonné pour son refus de la guerre au Vietnam et son travail clandestin de dénonciation de cette guerre dans les rangs de la Marine Nationale. Il ne sera libéré qu'en août 1953 suite à de nombreuses actions.

Le mois précédent Raymonde DIEN avait été, elle aussi, arrêtée pour son action contre la guerre (elle s'était couchée sur les rails pour empêcher le départ d'un train de matériel militaire). Elle est condamnée, le 1^{er} juin 1950, à un an de prison par le tribunal militaire de Bordeaux.

Mars

Les premières élections au Comité National sont organisées mais elles ne concernent alors que les chercheurs et les enseignants du supérieur.

19 mars

Frédéric JOLIOT-CURIE rédige, pour le *Conseil Mondial de la Paix* , et signe le premier, l' *Appel de Stockholm* contre la bombe atomique : « *Nous exigeons l'interdiction absolue de l'arme atomique, arme d'épouvante et d'extermination massive des populations. Nous exigeons l'établissement d'un rigoureux contrôle international pour assurer l'application de cette mesure d'interdiction. Nous considérons que le gouvernement qui, le premier, utiliserait, contre n'importe quel pays, l'arme atomique, commettrait un crime contre l'humanité et serait à traiter comme criminel de guerre. Nous appelons tous les hommes de bonne volonté dans le monde à signer cet appel¹* ».

15 avril.-

De violents incidents ont lieu lors de l'évacuation par la police des usines de la Snecma occupés par 3000 ouvriers licenciés.

27 avril

Une loi, pour la première fois, assortit de sanctions pénales les atteintes apportées à la liberté syndicale et au droit syndical.

29 avril

F. JOLIOT-CURIE est révoqué de son poste de Haut-Commissaire à l'Energie Atomique, pour ses déclarations sur la guerre nucléaire au congrès du PCF.

Avril

Une grève de quatre semaines a lieu dans le bâtiment à Brest. Les gendarmes tirent sur les manifestants : Edouard MAZE, un ouvrier militant CGT est tué d'une balle dans le front. Une vingtaine d'autres sont blessés

¹ Plus de 10 millions de français la signeront et plusieurs centaines de millions dans le monde.

dont quatre gravement².

8 juin

Élection des administrateurs des caisses de Sécurité sociale.

Inscrits : 7 930 527, Votants : 5 531 074 (69,74), Exprimés : 5 531 074, CGT : 2 415 696 (43,67), CFTC : 1 173 019 (21,21), FO : 833 328 (15,07), « Mutualité » : 612 403 (11,07), « Familiaux » : 289 902 (5,24), Divers : 206 726 (3,74)

23 août

Un décret fixant le montant du SMIG, entérine de fait une rupture de la parité des salaires de la Fonction Publique et ceux du Secteur privé.

6 novembre

4 maires et 28 maires adjoints communistes des arrondissements de Paris sont révoqués par le ministre de l'Intérieur Henri Queuille.

Parmi les autres événements de l'année

- Cette année 1950 est marquée par de multiples actions contre la guerre menée par la France en Indochine. Des manifestations, des blocages de trains de matériels militaires, des refus de charger les navires, ont lieu dans de nombreuses villes. Avec le plus souvent des arrestations de militants syndicaux ou politiques.
- Un plan quinquennal pour la recherche est lancé par Gaston Dupouy, nouveau directeur du CNRS.

1951

15 janvier

L'Institut de Recherche Nucléaire (prédécesseur du CRN) de Strasbourg est créé.

21 janvier

Le gouvernement PLEVEN expulse la Fédération Syndicale Mondiale de son siège parisien. Elle partira à Vienne, puis à Prague.

24 janvier

Manifestations contre la venue d'Eisenhower à Paris comme chef des forces de l'Alliance atlantique. La police procède à 3300 interpellations.

15 février

Manifestation de la FNDIRP³ contre la menace de renaissance du militarisme allemand.

9 mars

Des grèves ont lieu à la RATP, à la SNCF et à EDF.

16 mars-3 avril

Grève générale des transports parisiens.

19 juillet

Condamnation d'Henri MARTIN. Arrêté en mai 1950, ce matelot communiste est condamné à cinq ans de réclusion pour avoir distribué des tracts contre la guerre d'Indochine. Il sera libéré le 2 août 1953.

14 septembre

Un Conseil Supérieur de la Recherche Scientifique et du Progrès Technique (CSRSPT) est créé et mis sous la présidence d'Henri Longchambon (sous-secrétaire d'Etat à la recherche).

20-21 septembre

La loi Marie et Barangé qui prévoit l'attribution de subventions aux écoles privées provoquent une mobilisation des défenseurs de l'enseignement public et de la laïcité.

16 novembre

L'Assemblée Nationale vote un plan d'austérité.

² Cet événement est relaté dans une bande dessinée "Un homme est mort" de KRIS et Etienne DAVODEAU (Editions Futuropolis). L a fait l'objet d'un documentaire de René Vautier.

³ Fédération Nationale des Déportés, Internés, Résistants et Patriotes

12 décembre

L'IPACTE⁴ est créée (caisse de retraite complémentaire, pour les cadres exclusivement).

Décembre

Un projet de loi⁵ prévoit, de fait, la suppression du droit de grève pour les fonctionnaires et les agents des entreprises nationales.

Parmi les autres événements de l'année

- L'Intersyndicale des Personnels Techniques et Administratifs est créée entre le SNPTA-CGT, FO et la CFTC.

1952

14 février

En ce mois de février, les grèves ont touché les usines de sucre et les distilleries de rhum, notamment dans la commune du Moule. Les fonctionnaires ont rejoint le mouvement des ouvriers et des paysans. Eux aussi réclament des augmentations de salaires. Le mouvement s'étend. Au Moule, le mouvement est réprimé dans le sang par les forces de l'ordre françaises. Bilan: quatorze blessés et quatre morts. Les morts de la Saint-Valentin.

29 février

Un projet ministériel de statut des PTA est remis aux syndicats par la direction du CNRS. Celle-ci invitait les organisations syndicales « à en faire un rapide examen et à n'y apporter que de légères modifications ». Elle exigeait une réponse définitive pour le 7 mars.

Le SNPTA-CGT proteste d'emblée contre « l'exigence des diplômes pour l'accès aux catégories supérieures, la classification arbitraire de ces diplômes, le refus d'assimilation de certains diplômes et l'esprit du statut non adapté au CNRS. Il demande l'intégration à 35% du personnel non diplômé dans les catégories supérieures, une révision de la classification des diplômes, le relèvement de certaines catégories et tout particulièrement en ce qui concerne les ouvriers" »

19 mars

Un projet d'échelle mobile des salaires voté par l'Assemblée nationale est rejeté par le Conseil de la République.

28 mars

Les syndicats CGT, CFTC, CGC et FO du CNRS déposent un *mémoire* à propos du projet de statut des PTA⁶. La direction du CNRS exige une réponse par oui ou non. FO et la CFTC donnent un *accord réticent*. Le SNPTA-CGT, quant à lui, répond « qu'il n'a pas à accepter ou à refuser, au nom du personnel, un projet de statut à l'élaboration duquel il n'avait pas participé ».

4 avril

Le SNPTA-CGT, la CFTC, la CGC et FO « regrettent de ne pouvoir donner un accord unanime, complet et sans réserve au projet de statut. Ils reconnaissent toutefois que ce projet est susceptible d'apporter des améliorations à une majorité de personnels, par rapport à la situation actuelle, à condition que les 100 millions de crédits annuels supplémentaires prévus, soient intégralement employés et que la commission d'intégration fasse preuve d'une compréhension plus bienveillante que les commissions de classement antérieures ».

25 mai

Arrestation d'André STIL, rédacteur en chef de l'Humanité pour avoir incité les militants du PC à participer à la manifestation organisée le 28 mai contre la venue en France du général RIDGWAY.

26 mai

L'emprunt PINAY (la fameuse *rente Pinay*) est lancé. Indexé sur l'or, il est exempté de droits de succession et d'imposition !

⁴ L'Institution de Prévoyance des Agents Contractuels et Temporaire de l'Etat (IPACTE) créée par décret en 1951, concerne les cadres et les droits ouverts au titre de la partie de rémunération supérieure au plafond de la sécurité sociale.

⁵ Fort heureusement il restera à l'état de projet.

⁶ Personnels Techniques et Administratifs

28 mai

- **Le premier statut des personnels techniques du CNRS est publié** (personnel affecté dans les labos propres et en aides individuelles). Il prend effet au 10 septembre 1951. Les personnels sont intégrés dans 3 catégories d'ingénieurs et cadres (1A à 3A, indices 250 à 600), 9 catégories de techniciens et agents de maîtrise (1B à 9B, indices 110 à 430), 5 catégories de dessinateurs (1C à 5C, indices 130 à 430) et 4 catégories d'administratifs (1D à 4D, indices 110 à 450). Les recrutements ont lieu « *en principe, pour une durée indéterminée. Toutefois, lorsqu'il est procédé à des embauchages pour des travaux définis, la décision de nomination peut disposer que l'engagement est limité à la durée de ces travaux* ». Le statut prévoit la possibilité de licenciement pour suppression d'emploi.
- Une manifestation est organisée par le PCF contre la venue en France du général américain RIDGWAY.
- Jacques Duclos, député et dirigeant du PCF est arrêté⁷. Il sera libéré le 1^{er} juillet.

4 Juin

Soixante responsables de la CGT sont arrêtés. Des perquisitions ont lieu. Tout cela est lié aux luttes menées par la CGT, avec d'autres organisations, contre la guerre et à son action pour mobiliser les travailleurs pour leurs revendications.

Le gouvernement envoie la police perquisitionner, sans mandat, dans les sections de la FEN autonome et matraquer les participants à une réunion (autorisée) à la Bourse du Travail.

15 juin

A cette date il y a 39 conventions collectives nationales, 12 conventions régionales, 30 conventions locales et 40 conventions d'établissements.

8 juillet

Une échelle mobile des salaires est mise en place pour les travailleurs du privé.

10 octobre

Alain LE LEAP, Secrétaire Général⁸ de la CGT est emprisonné, pour délit d'opinion, pour l'action menée par la CGT contre la guerre en Indochine, contre l'augmentation de la durée du service militaire, contre la remilitarisation de l'Allemagne, contre la politique sociale et économique du gouvernement. Un meeting est organisé au Vel' d'hiv le 22 octobre pour exiger sa libération.

Octobre

- Elections à la Commission d'Intégration du personnel technique dans le statut : tous les syndicats de PTA présentent une liste commune qui recueille près de 85% des voix. Sont élus : deux SNPTA-CGT Simone GRANDCHAMP et Rachel SAUTEREY (MANARANCHE), deux CFTC (Mme DE MAMANTOFF et Melle CARPENTIER), deux FO (MM. BRESSON et CHEVALLIER),
- Un conflit de tendances a lieu à la CFTC, où une importante minorité veut relâcher ses liens avec l'Eglise et le MRP (parti de droite majoritaire).

Mi-novembre

La commission paritaire d'intégration commence son travail.

Parmi les autres événements de l'année

- Parmi les membres du Bureau National du SNPTA-CGT il y a : Claude LAMBERT, Claudine LAZARD, ...⁹
- Lors des élections à la Commission d'Intégration une liste intersyndicale est présentée par le SNPTA-CGT, la CFTC, FO et la CGC. Elle recueillera près de 85% des suffrages.
- Le Statut Général du Personnel Communal est publié.
- Les personnels techniques du CNRS ont désormais la possibilité d'adhérer à la MGEN.
- Création du Centre européen d'études nucléaires (CERN)

⁷ Le prétexte : la présence de pigeons morts dans sa voiture (ce qui par dérision sera appelé le "Complot des pigeons").

⁸ Depuis le Congrès de 1946, il y a conjointement deux secrétaires généraux de la CGT. De 1951 à 1957 Alain LE LEAP et Benoît FRACHON sont secrétaires généraux de la CGT. Après le départ d'Alain LE LEAP le second poste de Secrétaire Général ne sera jamais pourvu. Alain LE LEAP est également Vice-président de la FSM et membre du Conseil Mondial de la Paix

⁹ Nous n'avons pas retrouvé dans les archives du syndicat les autres membres du Bureau.

1953

Début d'année

Trois projets de lois préparés par le gouvernement concernent les fonctionnaires, qui restent heureusement à l'état de projets : « *statut particulier de l'enseignement avec limitation des droits des représentants des personnels et possibilité de déplacement d'office pour raison de service ; réforme administrative soumettant tous les fonctionnaires à l'autorité des préfets* » ; incompatibilité « *entre l'exercice à un emploi public et l'appartenance au Parti Communiste ou à une organisation placée sous son obédience* »¹⁰.

8 février

L'Union Régionale CGT et la FEN Autonome organisent une manifestation à Paris, pour la défense des salaires, des conquêtes sociales, de l'école publique, de la laïcité, des libertés en France et dans l'Union Française et de la paix. Le SNPTA-CGT appelle à y participer. Cette manifestation est aussi l'occasion de commémorer la manifestation du 12 février 1934 (les deux CGT unies pour faire barrage aux fascistes).

Février

Le bilan provisoire de la commission d'intégration est le suivant : 2A 107, 3A 112, 1B 208, 2B 222, 3B 245, 5B 125, 6B 52, 7B 12, 8B 3, 9B 12. Les dossiers des personnels ouvriers, des photographes, des dessinateurs et des personnels administratifs n'ont pas encore été examinés.

19 mars

Une assemblée des personnels à la Sorbonne est organisée par le syndicat pour agir contre le licenciement de Georges LOUIS, technicien au CNRS. Pour le syndicat « *ce licenciement n'a aucune justification de caractère professionnel* ». Expulsé du Maroc¹¹ avec 11 militants syndicaux et dirigeants de mouvements démocratiques, le 10 décembre 1952, Georges LOUIS était Secrétaire Général de la Fédération Marocaine des Travailleurs de l'Etat et membre de la direction de l'Union Générale des Syndicats Confédérés du Maroc.

23 mars

De nouveau des dirigeants de la CGT sont emprisonnés : Lucien MOLINO secrétaire confédéral et André TOLLET secrétaire de l'Union des Syndicats de la Région Parisienne. Des dirigeants du PCF subissent le même sort. Benoît FRACHON, secrétaire général de la CGT, et Marcel DUFRICTHE sont contraint à redevenir clandestins. Ce n'est qu'au mois d'août qu'Alain LE LEAP est libéré et que les poursuites contre Benoît FRACHON sont abandonnées.

Avril

Des grèves ont lieu dans les usines Renault et dans les transports.

7-8 juin

Lors de son congrès confédéral la CGT préconise l'organisation d'un nouveau front populaire.

14 juillet

Comme chaque année depuis 1936, le Parti communiste et la CGT organisent une grande manifestation de rue pour célébrer les valeurs de la République et les idéaux de la Résistance. Et ce mardi-là, un important cortège de travailleurs algériens s'est formé, encadré par le MTLD (Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques) de Messali Hadj, qui scande "*Non au colonialisme !*" et - pour la première fois "*Nous voulons l'indépendance !*" A la fin de la manifestation, Place de la Nation, les forces de l'ordre chargent violemment. Les Algériens résistent, des policiers tirent alors dans le tas, tuant six jeunes ouvriers algériens et un métallurgiste français, syndicaliste CGT. Il y a aussi 44 blessés graves. Et de cet épisode, pas de trace dans la mémoire officielle de la Préfecture de Police...¹².

4-25 août

Les travailleurs des PTT sont en grève contre les *Décrets LANIEL* (le président du Conseil de l'époque), rejoints par ceux de la RATP, des services publics, des hôpitaux, d'Air France, par les cheminots, les fonctionnaires, les mineurs et des travailleurs de nombreuses entreprises. Le 14 août, on compte quatre millions de

¹⁰ Les ministres qui ont avancé ces propositions : MM. BRUNE, PLEVEN, MAYER et PINAY qui se prétendent tous démocrates.

¹¹ Le texte servant pour cette expulsion est ... un édit royal de 1778 !

¹² Le Préfet de Police de Paris est Jean BAYLOT, ancien secrétaire de la Fédération Postale CGT jusqu'à 1930. Son proche collaborateur s'appelle Maurice PAPON.

grévistés. Le 20 août les grévistes apprennent que des discussions se sont engagées entre FO et la SFIO, entre la CFTC et le MRP, conduisant à des accords secrets. Les deux syndicats appellent à reprendre le travail. La grève dure au moins 5 jours de plus. « *Trahis mais non vaincus* » disent les postiers en reprenant le travail. Les décrets¹³ ne pourront être appliqués comme prévu. Des augmentations de salaires sont obtenues.

23 septembre

Le pape Pie XII condamne l'expérience des prêtres-ouvriers devenue selon lui « *objet de scandale* ».

Octobre

La direction du CNRS mène une chasse aux sorcières. Des chercheurs (le physicien Michel VACHER, le philosophe Henri LEFEVRE et BARBARON, secrétaire de la section du SNESR-FEN¹⁴ de Bellevue) sont relevés de leurs fonctions pour des raisons politiques (non avouées par le directeur général M. DUPOUY et contre l'avis des instances scientifiques).

« *Cet acte arbitraire montre donc en quelle estime une direction, fidèle servante de la politique gouvernementale de blocage des salaires et de répression des activités syndicales, tient à la fois les avis autorisés des commissions scientifiques et l'opinion unanime du personnel. Elle n'hésite pas à briser des carrières, à empêcher des travaux scientifiques de valeur pour instaurer une "chasse aux sorcières" (...).*

Il appartient à tous les intéressés, c'est-à-dire à nous tous, de défendre notre droit à une vie meilleure, notre droit à la pensée libre, notre droit de dire que nous voulons la Paix, de défendre aussi les droits des Commissions en matière scientifique. Faisons connaître à M. DUPOUY notre volonté de voir respecter la Constitution et de ne pas laisser bafouer nos élus dans les commissions. Il faudra bien que la raison ait le dernier mot » (Déclaration de la section SNPTA-CGT de Bellevue).

22 novembre

Benoît FRACHON est, encore une fois, arrêté. Il est libéré 4 jours plus tard.

19 décembre

La CGT avec d'autres organisations appelle à une manifestation pour imposer la paix par la négociation avec le gouvernement de la République Démocratique du Viet-Nam.

Décembre

Le congrès de la FEN-CGT, malgré les pressions de caractère politique venant du Bureau politique du PCF, décide de maintenir le système de double affiliation des enseignants qui avait cours depuis la scission de 1948 (affiliation à la FEN autonome et à la FEN-CGT).



Parmi les autres événements de l'année

- Découverte de la structure de l'ADN.

1954

5 janvier

Le Bureau Politique du PCF, concluant un long débat, « *recommande aux militants de mettre toute leur capacité au service des organisations syndicales où se trouvent la masse des enseignants¹⁵ et de renoncer à la double affiliation* ». De nombreux responsables syndicaux élus dans les instances de la CGT quittent leurs responsabilités pour rejoindre la FEN autonome, comme Jacqueline MARCHAND, professeur et Secrétaire Générale de la FEN-CGT et COURTIOUX, instituteur et membre du secrétariat permanent de l'UGFF-CGT.

1^{er} février

L'abbé PIERRE lance un appel de en faveur des sans-logis victimes de l'hiver très froid.

7 mai

L'armée française est écrasée par l'Armée populaire vietnamienne à Dien Bien Phu.

17 juin

¹³ Ces décrets visaient à remettre en cause des acquis sociaux. Un exemple : le recul de 5 ans de l'âge de départ à la retraite.

¹⁴ Prédécesseur du SNESup-FEN

¹⁵ Vous avez compris qu'il s'agit de la FEN Autonome.

Le CCN de la CGT déclare son soutien aux aspirations nationales du peuple algérien.

20-21 juillet

Les accords de Genève sur l'Indochine impliquent un armistice et un cessez-le-feu.

30 août

L'Assemblée nationale rejette la Communauté Européenne de Défense (CED).

19 octobre

Le Conseil National du SNPTA-CGT adopte une motion demandant : « *une indemnité de technicité alignant les traitements des personnels CNRS sur ceux des personnels les plus favorisés des secteurs publics de recherche, la satisfaction des revendications de l'ensemble des fonctionnaires concernant l'amélioration des salaires, un 13^{ème} mois pour compenser le déclassement* ». Il précise sa position en revendiquant une prime à 16% pour tous¹⁶. Il s'interroge sur le rattachement du CNRS à un Secrétariat à la Recherche Scientifique et du risque que constitue, l'éloignement de l'Education Nationale et, également, le rapprochement de l'industrie privée.

Octobre

Le camarade RODOT de Bellevue est intégré au bureau national en remplacement de Christiane VAN RETERGHEM qui a quitté le CNRS.

1^{er} novembre

La guerre d'Algérie commence. Le 3 novembre le Bureau de la CGT s'élève contre la répression en Algérie et « *soutient les revendications des Algériens et leurs aspirations nationales* ».

18 décembre

Un camarade du bureau national du SNPTA-CGT (Robert CHEMIN), reçoit du directeur général du CNRS une lettre : « *J'ai l'honneur de vous faire connaître que, conformément à l'avis émis par la Commission compétente d'Electronique, le poste que vous occupez actuellement chez M. ROCARD est supprimé à compter du 31 janvier 1955. En conséquence, vous cesserez vos fonctions à cette date* ». Cette mesure est prise à la demande de son directeur (ROCARD) sur la base d'un mensonge : la commission évoquée n'a pas été saisie. ROCARD avoue : « *Je n'ai pas fait passer CHEMIN devant la Commission de discipline compétente du CNRS car au moins 12 voix sur les 15 formant la Commission m'auraient donné tort* ». Face à la protestation de l'ensemble des syndicats, le CNRS est contraint de reculer.

Parmi les autres événements de l'année

- **Le Bureau National du SNPTA-CGT est composé de :** Simone GRANDCHAMP secrétaire générale, CASES, Andrée MOAT, Robert CHEMIN, Guy DUPRÉ, Rachel SAUTEREY, Arlette SKROBEK trésorière et Elise WEYL documentaliste.
- Les premiers groupes et unités de recherche sont créés à l'INH.
- Le Deuxième Plan suggère la mise en place d'un statut de contractuel pour les chercheurs.
- Les Etudes de 3^{ème} cycle sont créées.
- La première Médaille d'Or du CNRS est attribuée à Emile BOREL.

1955

Avril

- **Les membres du bureau national sont :** Simone GRANDCHAMP secrétaire générale, Guy DUPRÉ secrétaire général adjoint, Georges GUERNETT trésorier, Robert CHEMIN Secrétaire, Andrée MOAT Archiviste, Rachel SAUTEREY (MANARANCHE) Secrétaire.
- Le SNPTA-CGT critique publiquement le secrétaire général de FO (CHEVALLIER) qui négocie isolément la titularisation pour les personnels CNRS, auprès du Ministère des Finances. Cela entraine en contradiction avec la priorité définie par l'Intersyndicale des PTA (CGT, FO, CFTC) : l'obtention d'une prime pour tous.

¹⁶ Cette revendication apparaît explicitement pour la première fois

1^{er} mai

Le Gouvernement Edgar Faure qui s'oppose à l'augmentation des traitements et à l'ensemble des revendications des fonctionnaires et des travailleurs du secteur privé, une fois de plus, montre son vrai visage en interdisant le traditionnel défilé du 1^{er} mai. Un rassemblement est cependant organisé au bois de Vincennes. ►

9 Mai

Une Assemblée Générale de 300 personnes est organisée à l'appel de tous les syndicats du CNRS. Dans une motion, les personnels demandent une prime de sujétion de 16% et des modifications au statut.



12-17 juin

Une lettre du Syndicat est adressée au 30^{ème} congrès de la CGT : « A midi s'est tenue une réunion intersyndicale groupant les représentants nationaux des syndicats de techniciens du Centre National de la Recherche Scientifique : CGT, FO, CFTC, Indépendants. Nous leur avons fait connaître les propositions du 30^{ème} Congrès pour l'unité d'action sur le programme minimum. Ils les ont acceptées à l'unanimité et sans restrictions. Les propositions de reconstruction de l'unité syndicale ont été accueillies favorablement par les deux représentants de FO qui se sont engagés à les transmettre aussitôt à l'assemblée de leur direction nationale ».

1^{er} août

- La grève commence dans les chantiers navals à Penhoët. Elle gagne d'autres chantiers ainsi que la métallurgie. Des affrontements ont lieu entre grévistes et forces de l'ordre à Saint-Nazaire et à Nantes.
- Elle gagne aussi de nombreux secteurs de la Fonction publique.

12 septembre

Il y a un appel à la grève générale dans la région Nantaise. Elle s'étend à Lorient, Le Havre, Montluçon, Belfort, Saint-Etienne.

15 septembre

Un accord aux Usines Renault : les salariés obtiennent trois semaines de congés payés et des hausses de salaires.

Septembre

- Les syndicats du CNRS (CGT, CFTC, FO) organisent une semaine d'action (22 au 30 septembre) avec grève le 30, pour les salaires et l'amélioration des primes et la fin des discriminations catégorielles. Le Bulletin d'information s'en fait largement l'écho (N° Spécial d'octobre).
- Le syndicat appelle à l'action contre le rappel des jeunes soldats et l'envoi du contingent en Algérie.

Octobre

- L'Intersyndicale a été reçue par la sous-commission de la Recherche Scientifique à l'Assemblée Nationale. M. DUPOUY (DG du CNRS) n'est pas venu.

La sous-commission a reçu ensuite tard dans l'après midi M. CHAMPETIER sous directeur du CNRS. Puis la commission est passée au vote. Sur les 16% de prime, les résultats ont été 7 pour (communistes), 13 contre et 8 abstentions (socialistes).

Numéro spécial

Bulletin

d'information

10, rue de Solferino

du Syndicat C.G.T. des Personnels Techniques et Administratifs du Centre National de la Recherche Scientifique

Une grande semaine d'action

JEUDI 22 SEPTEMBRE, A 18 HEURES

L'Intersyndicale (C.F.T.C., F.O., C.G.T.) a été reçue par M. Dupouy, directeur du C.N.R.S., le 21 septembre. Devant ses propositions dérisoires, les délégués syndicaux décident de convoquer une assemblée générale du personnel.

L'assemblée écoute les propositions faites, et décide unaniment de débrayer le mardi après-midi et de commencer une grande action revendicative.

MARDI 27 SEPTEMBRE, A 15 HEURES

Le personnel technique et administratif est très nombreux dans la salle de la rue Las-Cases.

A la tribune sont tous les délégués syndicaux. Notre camarade Chemin préside et aura fort à faire pour donner la parole à tous ceux qui la demandent, car chacun a des propositions intéressantes à formuler.

Le personnel est très décidé et très enthousiaste. Mme de Mamanoff, présidente de l'Intersyndicale, fait le compte rendu de l'entrevue avec les Finances. Le représentant du ministre a reçu les délégués très cavalièrement, s'est moqué d'eux, a dit que l'opinion du personnel importait peu et que le ministre n'en ferait qu'à sa convenance, et a « rassuré » les délégués que, quel que soit le ministre, il nous ferait un « cadeau ».

Devant cette attitude et devant la largesse du « cadeau » en question, tout le personnel décide d'accompagner devant le C.N.R.S., les délégués syndicaux qui vont voir M. Dupouy et de débrayer de nouveau le lendemain après-midi.

Le personnel donne mission aux délégués de lui rapporter nos revendications :

- Une prime de 16 % minimum du salaire de base,
- Et 20.000 francs d'acompte immédiat à valoir sur cette prime.

Nous décidons d'écrire une lettre expliquant aux patrons et directeurs de laboratoire notre grève et nos revendications.

A la sortie une collecte rapporte 12.000 francs qui serviront à payer les salles de réunion.

Nous envisageons l'avenir avec confiance !

MERCREDI 28 SEPTEMBRE

Compte tenu de la délégation chez M. Dupouy. Le directeur du C.N.R.S. ne veut à aucun prix modifier son projet de répartition, il tient au système qu'il nous a déjà proposé.

La réprobation dans la salle est unanime, et tous les présents décident de continuer l'action de plus belle.

Dupré, au nom de la C.G.T., propose aux camarades de suivre l'exemple du Collège de France, et d'aller voir systématiquement tous les patrons, non seulement pour leur expliquer notre action mais aussi pour leur demander de nous appuyer auprès de la direction.

Une conférence de presse sera tenue le vendredi, à 14 heures, et tout le monde décide de se retrouver à 17 heures, au cours d'une grève de 24 heures, pour rendre compte des premiers résultats des entrevues avec les patrons.

VENDREDI 30 SEPTEMBRE

Après une journée de grève totale dans presque tous les établissements, l'assemblée écoute, enthousiaste, toute une série de messages émanant de patrons, de directeurs de labo, de chercheurs (voir p. 2) qui tout nous soumettent, promettent d'intervenir auprès de M. Dupouy.

Les camarades de Bellevue nous font part de leurs difficultés et ont décidé de leur déléguer les membres de l'Intersyndicale.

Nous décidons de consacrer la semaine qui vient à la propagande auprès des patrons qui n'ont pas encore été touchés. L'Intersyndicale demandera une nouvelle audience à M. Dupouy et convoquera une assemblée très rapidement.

La salle était comble...

En-suite, la commission unanime a émis un vœu demandant au gouvernement de « faire "Quelque chose" pour les techniciens du CNRS ». (!)

• Un train de décrets-lois de M. LANIEL¹⁷ comporte la suppression de 750 millions de crédits pour l'Education Nationale, dont 15 millions pour le CNRS.

8 et 9 novembre

Une grève de 48 heures est organisée. Elle est un succès et pèsera lourd pour la sortie des textes statutaires.

14 novembre

Les premières modifications au statut prévoient l'institution d'une « commission de dérogation » et de la création d'« indemnités pour travaux supplémentaires »¹⁸. L'appréciation du SNPTA-CGT sur le statut : « il reste défavorable aux plus basses catégories, il crée des disparités entre deux catégories nettement séparées (les administratifs et les techniciens) ». Le syndicat considère ces modifications comme une aumône. Il rappelle ses revendications : « la prime à 16% pour tous, un acompte pour Noël, des modifications plus importantes du statut ».

17 novembre

Lors des élections à la Sécurité sociale la CGT obtient 43% des suffrages exprimés, la CFTC 20,9% et FO 16,2%.

21 novembre

Une nouvelle journée revendicative est organisée par les syndicats d'ITA au CNRS.

Novembre

Après deux années de discussions souvent vives, le congrès de novembre 1955 du SNESRS-FEN aboutit à la séparation, à la création du SNCS-FEN d'une part et du SNESup-FEN d'autre part. Dès ses premiers six mois d'existence, le SNCS rassembla un millier d'adhérents, soit plus du double du nombre de chercheurs anciennement syndiqués au SNESRS-FEN.

7 décembre

La Prime de participation à la production scientifique est instituée : 12% pour les directeurs de labos, les 1A et 2A (échelons 9 à 11), 9% pour les 2A (échelons 1 à 8), 6% pour les 1B, 4% pour les 2 et 3B, 5% pour les 1C à 5C¹⁹ et pour les 4B et quelques 5B. Il prend effet au 1^{er} janvier 1955. Le syndicat rappelle son objectif : la prime à 16% pour tous, acompte de 20 000 F.

Les commentaires du SNTRS-CGT : « (...) ces décrets sont loin de nous accorder les 16% réclamés – le pourcentage est loin d'être uniforme – les petites catégories sont une nouvelle fois brimées, avec des % plus bas – ils sont une tentative de division du personnel (...) ».

17-18 décembre.

Le premier Congrès du SNPTA-CGT (Paris)²⁰

Jusqu'à tous les ans avait lieu, un samedi après midi, une Assemblée Générale rassemblant une trentaine d'adhérents essentiellement de la région parisienne.

« La proposition de tenir un véritable congrès avec des délégués élus dans chaque implantation du SNPTA-CGT, y compris de province, s'est heurté dès le départ à une forte opposition dans le Bureau National. Certains camarades estimaient que c'était "délirant", que ce serait un échec, car d'après eux il était impensable de faire venir des militants "toute une journée" notamment de province. D'autres pensaient que nous n'avions pas les moyens matériels et financiers pour tenir ce congrès, ou considéraient qu'un congrès de délégués serait "moins démocratique" que la traditionnelle AG. Après des discussions passionnées la décision fut donc prise (à la quasi unanimité) de convoquer le premier congrès. Celui-ci a marqué une phase nouvelle dans l'organisation et l'activité du SNPTA-CGT. (...) il a été le point de départ du développement du syndicat²¹ ».

¹⁷ Président du Conseil que sa volonté de tout décider de façon expéditive a fait surnommer « LANIEL-les-décrets ».

¹⁸ Il s'agit d'un moyen détourné pour faire bénéficier d'une prime semestrielle aux personnels de « petites catégorie techniques et administratifs (ces travaux supplémentaires sont fictifs. Ce système perdurera jusqu'à la disparition des 7, 8 et 9B pour les personnels techniques et jusqu'à 1980 pour les personnels administratifs.

¹⁹ Dans les catégories C étaient classés les dessinateurs CNRS.

²⁰ Jusqu'en 1968 tous les congrès ont lieu à Paris au 10, rue de Solferino (Salle Guyader).

²¹ Intervention de Guy DUPRÉ au 50^{ème} anniversaire du SNTRS-CGT. Guy DUPRÉ, a été membre de la direction du syndicat de 1954 à 1979. Il a assumé les fonctions de secrétaire général de 1955 à 1957 et de 1974 à 1979.

L'un des thèmes débattus dans ce congrès : « C'est une question d'intérêt national que d'assurer l'indépendance de la Recherche Scientifique française à l'égard des intérêts privés et des buts militaires ».

Le congrès affirme sa volonté « de lutter pour que le CNRS joue pleinement son rôle : orienter et coordonner les recherches scientifiques de tous ordres présentant, pour l'avancement de la science ou de l'économie nationale, un intérêt reconnu ».

Il dénonce les attaques contre le CNRS du fait notamment du manque de moyens qui « entraînerait la dis-parition de la recherche fondamentale, la disparition de la quasitotalité des sciences humaines et l'utilisation de la recherche scientifique à des fins militaires, à la surexploitation de la classe ouvrière (...) et au seul profit des intérêts privés ».



Un autre thème important dans ce congrès : celui de l'unité nécessaire au développement de l'action pour les revendications.

Trois thèmes revendicatifs se dégagent : « la défense des revendications des personnels techniques et administratifs (prime à 16% pour tous, augmentation des salaires, suppression des abattements de zones, amélioration des conditions de travail, stabilité de l'emploi, un CTP, une retraite décente pour tous) ; la défense du CNRS (obtenir des crédits de fonctionnement, des créations de postes, intensifier les échanges internationaux, utiliser pacifiquement les découvertes scientifiques) et la défense de l'indépendance de la recherche, la défense des libertés et du principe de laïcité ; la défense de la paix (fin des hostilités en Algérie, rappel du contingent, négociation avec les véritables représentants des peuples d'Afrique du Nord ; le respect du principe de la coexistence pacifique et interdiction des bombes A et H ».

Dans le rapport de trésorerie : il apparaît que les recettes du syndicat sont de 392 127 francs de l'époque (3921,27 nouveaux francs) et ses dépenses sont de 319.063 francs (3190,63 NF), et qu'à l'époque les cotisations représentent 0,5% du salaire.

Sont élus secrétaires nationaux par le congrès: Guy DUPRE (Collège de France), Secrétaire Général, Andrée MOAT (Documentation Paris), Secrétaire Générale Adjointe. Fernand REIDE (Collège de France) Trésorier, Bernard JACQUET (Collège de France) Organisation, Rachel SAUTEREY-MANARANCHE (INOP) Propagande.

Bureau national (en plus) : Robert CHEMIN (Astrophysique), Claude GONÇALVES (Fontenay-aux-Roses), Denise BERGER (INOP), Lily ISCHENHAUSER-JOLY (Gif).

Conseil National (en plus) : CARMINATI et André CHANCONIE (Bellevue), Pierre CONTE (Radium Arcueil), Raymond DURGETTO (Astrophysique), Odette EMERY (Quai Anatole France), Pierre MAÎTRE et Elise WEYL (C.E.S.), MARQUETTE (Collège de France), Simone GRANDCHAMP, BOUFFETIER et Claude LAMBERT (ENS), KAYSER (Fac de Médecine), BLUM (Géographie), AUBERT et DUFLOT (Observatoire de Haute Provence), JACOB (Institut du Cancer), Gérard SLUCKI (Institut d'Optique), Geneviève CHRISTOL (Pasteur), MARCEL (Marseille), Gérard GAGE, Georges GUERNETT (Muséum), Robert CHEMIN (Observatoire de Meudon), LEBLONDET, LEWKOWICZ et RAULT (Observatoire de Paris), Christiane LEFORT et FRANÇOIS (P. et M. Curie), BRETON (Strasbourg), PHILIPPOT (Synthèse Atomique).

Parmi les autres événements de l'année

• **La revendication d'un Fonds d'œuvres sociales est déposée auprès de la direction du CNRS.** Le SNPTA-CGT est le premier syndicat à énoncer la question de la carence des oeuvres sociales au CNRS, qu'il considère comme « inadmissible ». Il rallie tous les syndicats, ou presque, à cette revendication d'un organisme social pour tous les agents. Pour eux cette organisation doit offrir à tout le personnel du CNRS la possibilité d'en être membre de droit, sans discrimination. Pour cette raison, ils n'imaginent pas constituer une nouvelle mutuelle mais bien un service où tous pourraient acquérir une facilité d'accès aux avantages sociaux et aux activités culturelles et sportives. L'idée d'une cotisation n'est pas envisageable. Le financement de ces oeuvres devra être fourni, en tant que subvention par l'administration du CNRS, à titre d'employeur. Le SNPTA

et le SNCS revendiquent un montant de subvention CNRS à 1% de la masse des salaires.

- Le statut des personnels hospitaliers est publié.
- La pilule contraceptive est mise au point.
- En début de l'année le siège du syndicat se situe au 10 rue de Solférino.

1956

11 janvier

La CA de la CGT « appelle à la réalisation d'un nouveau Front Populaire et à la constitution d'un gouvernement s'appuyant sur toutes les forces de gauche sans exclusive ».

Janvier

• Le 1^{er} numéro du Bulletin d'Information²² du SNPTA-CGT est publié. Le titre de la première page : « *La lutte continue...* ». Tout un programme ! ▶

• Dans une déclaration, l'Intersyndicale des PTA, indique : « *Contrairement à la promesse faite par MM. DUPOUY et CHAMPETIER, la Direction du CNRS entend répartir les crédits débloqués (prime), résultats de notre action unie, de la manière la plus mauvaise ; c'est à dire utiliser au maximum l'arbitraire que contient ces décrets (...)* Nos revendications restent : 16% pour tous, répartition selon un pourcentage uniforme des crédits de 1955, les modifications du statut déposées par les syndicats, le comité technique paritaire ».

• La section de l'Observatoire de Meudon est créée.

23 janvier

Lors d'une Intersyndicale, la CFTC et FO refusent de convoquer une assemblée générale des personnels, demandée par le SNPTA-CGT et les PTA de nombreux groupes de labos, sous prétexte d'une décision du syndicat FO et d'un prétendu désintéressement des personnels. FO subordonne la convocation de l'AG à l'acceptation par l'intersyndicale de sa résolution sur la titularisation.

7 février

Les syndicats du CNRS appellent à une grève contre les suppressions de crédits prévues (700 millions de francs 7 millions nouveaux). Elles exigent le retour immédiat de M. DUPOUY Directeur du CNRS de ses vacances.

L'Assemblée Générale de la Région Parisienne, réunie rue de Solférino, le 7 février 1956, adopte à l'unanimité, les propositions de l'Intersyndicale : « *Application de l'article 32 du Statut général fixant le salaire de base à 120% du minimum vital, ce qui donne (...) 30.000 Francs (300 NF²³) – Suppression des abattements de zones – Retraite décente pour tous – Prime de technicité de 16% minimum pour tout le personnel – Modifications nouvelles au Statut : obtention d'indemnités particulières (isolement, travaux dangereux, etc.) – Création d'œuvres sociales – Application au C.N.R.S. du Statut général des Fonctionnaires qui garantit : les libertés syndicales, les libertés démocratiques, la création d'un Comité Technique Paritaire – Création des postes de contractuels nécessaires au fonctionnement et au développement normal du CNRS – Crédits permettant à la recherche scientifique de tenir sa place dans le monde ».*

12 février

L'Intersyndicale Chercheurs et PTA du CNRS organise une conférence de presse. Y étaient invités tous les journaux et un certain nombre de « patrons de labos » (tous les présidents des commissions scientifiques du CNRS²⁴).



22 Ce Bulletin deviendra plus tard le Bulletin de la Recherche Scientifique (BRS).

23 Nouveaux francs (francs d'avant le passage à l'euro).

24 Étaient présents : les professeurs Cabannes et Ribaud de l'Institut, Lichnerowitz, du Collège de France, MM. Bauer, directeur du Laboratoire de Chimie physique, Suzor, sous-directeur de Synthèse atomique; Meyerson, directeur à l'Ecole pratique des Hautes Etudes, Hamel, sous-

Les orateurs (chercheur, technicien, ouvrier) ont présenté la situation du CNRS et les conditions faites aux différentes catégories de personnel.

Ont été abordés : « *la situation des techniciens (Importance et nature du travail - Aide apportée au chercheur, réalité du travail) – les salaires de toutes les catégories au CNRS – comparaison avec le secteur semi-public et privé – conséquences des bas salaires (postes non pourvus, départs nombreux) – Les mesures d'urgence proposées par les syndicats* ».

2 mars

La France reconnaît l'indépendance du Maroc.

18 mars

Le SNCS-FEN se structure après la scission entre chercheurs et enseignants dans le SNESRS-FEN²⁵. DEDONDER est son premier Secrétaire Général. Le SNCS se fixe pour rôle : « (...) *la défense de ses mandants, mais aussi être cogestionnaire de l'appareil national de recherche* ».

A propos de cette création, Dedonder indique que « (...) *nous étions donc tous syndiqués au SNESRS ou les chercheurs n'avaient que des strapontins. Il y avait la maman enseignement supérieur, tout à fait protectrice, mais point trop généreuse et puis les petits enfants, les chercheurs. La majorité des syndiqués avaient adhéré après la Libération. Il y avait très peu de gens âgés parmi nous à quelques exceptions près (...). La naissance d'un syndicalisme de la recherche, c'est donc d'abord un phénomène de génération. Deux sections voulaient agir. Celle du CNRS de Bellevue représentée par Carton el Vodar (...) et celle de l'Institut Pasteur avec Norbert GRELET qui venait du « Sillon », le groupe catholique de Sangnier et moi. On a donc commencé à discuter à l'intérieur du SNESRS avec certains adhérents de la tendance majoritaire, (...) de l'Institut du Cancer, (...) de l'équipe de Joliot au Collège de France. Nous avons également pris contact avec des non communistes, comme le sociologue François Isambert. Bref, on s'est retrouvé en train d'essayer de mettre quelque chose sur pied. La FEN a alors mis dans la balance le fait que le syndicat chercheur, ce serait elle ou la CGT, mais qu'il fallait choisir. Le choix a donné lieu à un débat houleux. Car Schatzman était totalement hostile à la scission ... ».*

20 mars

La France reconnaît l'indépendance de la Tunisie.

21 mars

Un Fonds National Vieillesse et Solidarité, financé par la vignette automobile²⁶, est créé.

27 mars

La troisième semaine de congés payés est généralisée.

31 mars

Un appel à la grève est lancé par le SNPTA-CGT, dans le cadre de l'action menée dans l'ensemble de l'Éducation nationale, pour obtenir : « *Les crédits supplémentaires indispensables au fonctionnement et à l'équipement des établissements de recherche et la revalorisation des traitements de tous les personnels* ». La CFTC se joint à la grève et FO laisse à ses adhérents le soin « *de faire comme il leur plaît* ».

Mars

Dans le cadre de la préparation du III^{ème} Plan, un rapport indique : « *les recherches ont pu, dans le passé, être accomplies par des hommes exerçant, pour la plupart, d'autres fonctions (...). Cependant, la complexité et la lourdeur des tâches de recherche exigeront de plus en plus que s'y consacrent à plein temps des hommes hautement qualifiés, spécialement préparés et sélectionnés, enfin rémunérés convenablement en raison même de l'importance de leur mission* ».

27 avril

Une loi, pour la première fois, assortit de sanctions pénales les atteintes à la liberté et au droit syndical.

directeur du Muséum, Mlle Delaporte, du PCB, MM. Zazzo, directeur du Laboratoire de Psychologie de l'Enfant, Monod, de l'Institut Pasteur, deux députés communistes et un député socialiste. De nombreuses personnalités étaient excusées : MM. Joliot, Benoît et Wolff du Collège de France, MM. Dupouy et Coulomb, respectivement directeur général et directeur du CNRS, Mlle Cauchois, professeur à la Faculté des Sciences de Paris; MM. Hermann, doyen de la Faculté de Médecine de Lyon, Kastler, professeur à l'ENS, Soustelle, directeur à l'École pratique des Hautes Études. Seize journaux et agences de presse étaient présents.

²⁵ Syndicat National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

²⁶ Enfin, c'est ce qui était prévu, mais l'argent a servi à tout autre chose...

9 mai

L'envoi du contingent en Algérie commence.

15 mai

Pour la première fois, chercheurs et techniciens unis manifestent ensemble, devant le Ministère des Finances, leur volonté de voir aboutir leurs revendications : « augmentations des salaires, des crédits d'équipement et de fonctionnement ». Des initiatives ont lieu également en province (Toulouse, Observatoire de Haute Provence). Cette action était appelée par le SNPTA-CGT, le SNCS-FEN, FO, le SGEN-CFTC (PTA et Chercheurs) et le SNIRS-CGC.

Mai

La Section SNPTA-CGT de Toulouse est créée.

5 juillet

Une grève générale est organisée à Alger et parmi les travailleurs algériens en France, à l'appel du Front de Libération National (FLN) algérien.

12 juillet

Une nouvelle manifestation est organisée devant le Ministère des Finances.

26 juillet

- Après le refus de la France, des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne de participer à la construction du barrage d'Assouan, Nasser décrète la nationalisation du canal de Suez.
- Création du Fonds national de solidarité (FNS).

Octobre

Dans un Bulletin du syndicat : « Depuis la rentrée des vacances la situation économique des travailleurs s'est considérablement aggravée : L'augmentation du coût de la vie, L'augmentation des impôts, La poursuite de la guerre en Algérie, posent des problèmes de plus en plus graves à tous les travailleurs. M. RAMADIER prévoit l'augmentation des impôts, le blocage des salaires et 400 milliards d'économie réalisées sur la fonction publique avec en particulier la suppression de 10 000 emplois²⁷. M. MOLLET a confirmé à une délégation de La CGT son refus d'augmenter le SMIG, donnant comme argument le danger d'inflation.

Mais, s'il y a un danger d'inflation, il provient des milliards engagés pour la "pacification en Algérie". Or nous savons tous que la seule solution du problème algérien c'est d'abord de cesser la guerre et ensuite de négocier avec les représentants du peuple algérien ».

15 novembre

Le Peuple publie une déclaration signée des membres du Bureau Confédéral : « Un certain nombre d'organisations appartenant à la CGT ont pris, à propos des événements de Hongrie, des positions différentes. Quelques-unes d'entre elles ont sollicité le Bureau Confédéral pour que la CGT en tant que telle adopte leur position. Le Bureau Confédéral tient à préciser que rien dans les statuts de la CGT n'interdit à une organisation confédérée d'avoir sur un point particulier, une opinion propre, alors qu'une autre organisation à le même droit d'émettre une opinion contraire.

A propos des événements de Hongrie, satisfaire à la demande de certaines organisations confédérées de prendre position en faveur de leur point de vue, aurait abouti à mettre la CGT en opposition avec d'autres organisations confédérées. Ce serait contraire à l'esprit des statuts de la CGT et notamment à leur préambule (...). Notre rôle et notre devoir sont de conserver à la CGT son caractère d'organisation ouverte à tous les salariés sans distinction d'opinions politiques, philosophiques ou religieuses, d'assurer son efficacité dans la réalisation des buts fixés par ses statuts. L'indépendance laissée à chaque organisation membre de la CGT, dans le cadre souple des statuts de cette dernière, lui permet de prendre une position conforme à



27 L'époque a changé, mais pas les arguments. On croirait entendre les gouvernants actuels.

l'opinion de ses adhérents. Nous souhaitons que, partout où cela sera fait, ce soit avec le souci de maintenir solidement les liens de fraternelle collaboration entre tous les syndiqués et la cohésion dans l'action que nous avons à développer ».

Le syndicat publie cette déclaration et ajoute : « *Nous ne saurions admettre que les dures épreuves que traverse la Hongrie soient exploitées par la réaction pour jeter l'ombre sur les événements d'Afrique du Nord et d'Égypte et servent de prétexte au fascisme pour se livrer à des actes de banditisme et à une agitation factieuse qui, si elle devait triompher aurait des conséquences redoutables pour l'ensemble de la classe ouvrière et pour les travailleurs du CNRS. La réaction spéculer sur nos divergences pour semer la division dans les rangs des travailleurs. Mais nous saurons, face à elle, maintenir notre unité. Unité que les efforts constants de notre syndicat ont renforcée patiemment pour lutter ensemble pour nos revendications et contre le fascisme ».*

21 novembre

Lors d'une grève et d'une manifestation, les personnels, à l'appel des syndicats de chercheurs, de techniciens, d'administratifs et d'ouvriers du CNRS, rappellent leurs revendications essentielles : « *l'augmentation des salaires réels de 50% pour les chercheurs, 16% pour les techniciens et administratifs et 8% pour les ouvriers, l'élaboration du statut des chercheurs, l'amendement du statut des contractuels, une Commission Technique Paritaire ».*

1^{er} au 3 Novembre

• Au colloque de Caen sur la Recherche et l'Enseignement Scientifique, organisé par les Cahiers de la République, les auteurs du rapport principal (E. BAUER, A. LICHNEROWICZ et Jacques MONOD) n'hésitent pas à affirmer que : « *Il n'est pas exagéré de dire que la création du CNRS a sauvé la Science française d'un désastre total ».*

Ce colloque a pour objectif de présenter une charte coordonnant une politique nationale de la recherche en France. Celle-ci s'organise autour de douze points²⁸ abordant dans un même ensemble les problèmes d'expansion, de formation, de développement, de carrière, de la recherche scientifique fondamentale et appliquée. Ce colloque, « *c'est l'affirmation d'une nouvelle génération scientifique* », dont « *le rôle intègre le débat et l'assistance* ».

Novembre

Un scandale : Le général Hans SPIEDEL est nommé commandant des forces terrestres du secteur Centre Europe de l'OTAN. Durant l'occupation il participait à l'état-major des troupes allemandes en France. Malgré la protestation de résistants, d'anciens déportés et de familles de victimes des camps de la mort, il restera en place. Et ce sont plusieurs fils de résistants qui refusent de servir sous ses ordres qui sont emprisonnés pendant plusieurs mois.

4 décembre

L'assemblée générale des personnels, réunie au CNRS lors d'une grève de 24 heures, proteste contre « *l'insuffisance des crédits de prime, les discriminations envisagées dans leur répartition, les retards apportés à l'élaboration et à l'application de mesures vraiment efficaces pour la sauvegarde de la recherche scientifique* » et demande « *des rémunérations susceptibles de retenir le personnel en place et d'attirer vers la recherche de nouveaux éléments de valeur, des statuts assurant aux différents personnels la stabilité de l'emploi, l'avancement, la retraite, des commissions paritaires, des crédits d'une exceptionnelle importance, tant pour l'équipement que pour le fonctionnement* ». Une manifestation a lieu ensuite vers la Présidence du Conseil.

Décembre

De nombreux directeurs de laboratoires, parmi lesquels la totalité des directeurs de Bellevue, s'élèvent contre « *la carence complète des pouvoirs publics à prendre une décision de justice en ce qui concerne les traitements des personnels du CNRS* ».

²⁸ *Un plan décennal d'expansion ; une extension de la formation scientifique au niveau de l'enseignement secondaire et technique pour un véritable humanisme ; une réforme de l'enseignement supérieur scientifique ; une réforme de l'administration et des cadres de l'enseignement supérieur ; un statut pour le personnel du CNRS ; encourager et faciliter les études supérieures scientifiques ; une revalorisation des carrières de la recherche fondamentale et de l'enseignement scientifique ; une réforme de l'enseignement et de la recherche médicale ; un effort massif pour la construction d'établissements de recherche et d'enseignement ; stimuler et favoriser la recherche appliquée ; une expansion de la recherche agronomique ; une autorité politique chargée de la recherche scientifique.*

Parmi les autres événements de l'année

- Le gouvernement crée un cadre de contractuels en physique nucléaire, concurrentiellement au statut des ITA, entérinant un différentiel de niveau de salaires entre les deux cadres.
- Le SNPCEN-FEN est créé. Il syndique les personnels techniques de physique nucléaire. Une des justifications de cette création, dans la FEN Autonome est la nécessité de renforcer la tendance *Unité et Action* de la FEN, face à la tendance dominante UID. L'initiative de cette opération revient pour une bonne part aux militants communistes de l'époque.
- Les organisations syndicales SNPTA-CGT, Ouvriers d'Etat CGT, CFTC, FO et SNCS interviennent à nouveau auprès de la direction pour que le CNRS soit doté « d'un organisme ayant, en matière sociale, les prérogatives d'un Comité d'Entreprise ».
- Un minimum vieillesse est créé. Il est financé par le fonds national de solidarité, qui garantit un revenu minimal à toute personne de plus de 65 ans.
- Réduction partielle des abattements de zone sur les salaires.

1957

Début d'année

Au CNRS, le gouvernement bloque les 700 millions²⁹ qui devaient servir à augmenter les salaires, et aussi d'autres chapitres du budget (817 millions de crédits de fonctionnement, 1 110 millions pour les autorisations de programme et 169 millions de crédits de paiement).

Les personnels sont rassemblés dans la cour du CNRS pour protester. ►

22 janvier

Une manifestation a lieu vers le Ministère de l'Education Nationale pour l'amélioration des salaires des personnels du CNRS.



Janvier

Dans une circulaire le syndicat déclare que : « *Le problème de la recherche est un problème national lié à un choix politique. Or le gouvernement a choisi : 1) La poursuite de la guerre d'Algérie qui nous coûte environ un milliard et demi de francs par jour, 2) L'intervention armée à Suez qui a entraîné des conditions économiques alarmantes pour le pays. Notre syndicat a dénoncé ce choix et lutté contre cette politique contraire à l'intérêt des peuples. La CGT affirme que les différends internationaux doivent être réglés par la négociation et non par les armes* ».

12 février

L'Intersyndicale de tous les syndicats du C.N.R.S. (chercheurs, techniciens, ouvriers) organise une conférence de presse³⁰. Les orateurs (chercheur, technicien, ouvrier) ont présenté la situation du CNRS et les conditions faites aux différentes catégories de personnel. Le lendemain, dans la presse, des articles reprenaient les arguments développés au cours de la conférence.

Février

- Le syndicat publie un document sur la situation du personnel technique et administratif CNRS.

²⁹ En anciens francs .

³⁰ Etaient présents les professeurs CABANNES et RIBAUD de l'Institut ; MM LICHNEROWITZ; BAUER, SUZOR, MEYERSON, HAMEL, DELAPORTE, ZAZZO, directeurs de laboratoires ; deux députés communistes et un député socialiste. S'étaient excusés MM. JOLIOT, BENOIT et WOLFF, MM. DUPOUY et COULOMB, (directeur général et directeur du CNRS; M^{lle} CAUCHOIS, professeur ; M. HERMANN, doyen de la Fac. de Médecine de Lyon ; M. KASTLER, professeur à l'ENS; M. SOUSTELLE, directeur à l'Ecole pratique des Hautes Etudes. Les journaux et organes de presse présents : Agence France-Presse, Vie Ouvrière, Libération, l'Humanité, Combat, l'Aurore, Paris-Presse, France-Soir, le Parisien Libéré, le Figaro, le Dauphiné libéré, la République de Seine-et-Marne, l'Union Française d'information, Carrefour, Demain, Educateurs.

• Dans le BRS n°3 : La CGT et les événements de Hongrie : « Les événements d'Europe Centrale, particulièrement ceux de Hongrie, ont eu un énorme retentissement. Au sein, de notre Confédération, ces événements ont eu leur répercussion naturelle puisqu'ils ne peuvent laisser indifférents les travailleurs qui la constituent,

La déclaration de ta C.G.T. du 13 novembre 1956 a rappelé que les organisations qu'elle rassemble peuvent avoir sur certains problèmes des positions différentes. Cela résulte tout naturellement du caractère de masse de notre Confédération, de la gamme d'opinions qui s'y côtoient. Nos organisations ne peuvent et ne doivent pas devenir le champ clos de différends d'ordre politique. Elles doivent, au contraire, être le lien commun de tous les travailleurs en butte aux mêmes difficultés, et décidés, par leur action unie, à faire échec à ces difficultés.

Cette déclaration dit notamment : « Le devoir de chacun est de faire que la CGT demeure une grande organisation d'unité où nul ne soit inquiété par l'expression de ses opinions ou l'exercice de ses libertés politiques ou religieuses en dehors des syndicats". Il n'est cependant pas question de vouloir escamoter la discussion des problèmes qui se posent à la conscience de nos camarades. Au CNRS, notre syndicat a enregistré des divergences de ses membres au sujet des douloureux événements de Hongrie.

Pour certains camarades la campagne extraordinaire menée par la grande presse est, à leurs yeux, la preuve d'un plan concerté contre les pays socialistes. Ces camarades, sans nier les erreurs graves des dirigeants de la Démocratie Populaire Hongroise, pensent que la révolte hongroise a été essentiellement une contre révolution fasciste. Il est évident que ceux qui ont passé sous silence, lorsqu'ils ne les ont pas approuvés, les massacres de Madagascar, d'Indochine ou d'Algérie, doivent être considérés comme des hypocrites lorsqu'ils défendent les révoltés de Budapest. Les vrais sentiments de tels hommes ne sont pas l'indignation ou la pitié, mais le désir de désorganiser les travailleurs, comme le prouvent tes attaques haineuses et les calomnies dirigées contre la CGT.

Par contre, d'autres camarades, tout en dénonçant la honteuse exploitation des événements de Hongrie par les réactionnaires les plus notoires et les travailleurs les moins conscients (qui semblent trouver là une excuse à leur comportement timoré dans l'action revendicative), estiment que la révolte et les grèves tenaces des travailleurs hongrois étaient le résultat d'un mécontentement réel et justifié de ces travailleurs. Ces camarades pensent que la discussion sur ces sujets de mécontentement ne sont pas des «angoisses d'intellectuels», mais des problèmes bien réels.

Ce résumé, forcément schématique et incomplet des opinions divergentes a l'intérieur de notre syndicat, prouve la démocratie qui leur a permis de s'exprimer. Notre syndicat a reconnu, aux uns et aux autres, le droit d'être «pour» ou «contre» l'intervention soviétique et d'avoir des avis différents. Dans ces conditions il n'a pu prendre de position dans un débat qu'il a été impossible de trancher ».

5 et 7 mars

Deux journées d'actions intersyndicales sont organisées (grève, manifestation et délégations à l'Assemblée Nationale) toujours sur la question des salaires des personnels PTA et Chercheurs du CNRS.

14 mars

Le Décret sur la Prime de Participation à la Recherche Scientifique (PPRS) est publié : 16% pour les 1 à 3A, 12% pour les 1 à 5B et pour les 1 à 5C, 4% pour les 6 et 7 B. Un autre décret concerne la prime des chercheurs. Pour ces derniers, elle restera non indexée jusqu'en 1989. Ces deux décrets prennent effet au 1^{er} janvier 1957.

Commentaire du SNPTA-CGT : « Le décret n'apporte qu'une amélioration illusoire à la situation actuelle. En effet : – d'une part, les propositions ne satisfont nullement le personnel par l'insuffisance des taux et par la discrimination introduite dans la répartition (par catégories et par individus) – d'autre part, les augmentations des taux moyens des catégories n'ont pas de commune mesure avec l'augmentation du crédit global ».

25 mars

Les Traités de Rome sont signés (Marché Commun et d'Euratom) entre 6 pays : la RFA, la Belgique, la France, l'Italie, le Luxembourg et les Pays-Bas.

28 mars

Le général La Bollardière, protestant contre la torture en Algérie, demande à être relevé de ses fonctions. Il est mis aux arrêts.

13/14 avril

2^{ème} Congrès du SNPTA-CGT :

Il affirme que : « *La recherche ne doit être ni asservie à des intérêts privés, ni détournée à des fins militaires, mais doit être au service de l'intérêt général et de la paix. Le congrès appelle à agir contre l'ingérence d'intérêts privés dans certains laboratoires* ».

Il rejette l'option *fonctionnarisation* car les corps de titulaires « *ne peuvent répondre de façon satisfaisante aux besoins des qualifications spécifiques à la recherche scientifique et moins encore aux problèmes de rémunérations, décisifs pour le maintien des personnels formés ainsi que pour assurer le recrutement* ». Il rejette l'option « *caractère industriel et commercial* » qui entrainerait la coupure avec l'Université, l'Education Nationale et aurait favorisé la partition de la Recherche en écartant des disciplines entières, notamment en sciences sociales et humaines. L'option retenue est « *l'amélioration du statut de droit public dans un établissement de droit public doté de la personnalité civile et l'autonomie financière placé sous l'autorité du Ministre de l'Education Nationale*³¹ »

Il vote la revendication de 50% d'augmentation des salaires. Il appelle à la paix en Algérie.

Secrétaire Général : André CHANCONIE (Bellevue).

Bureau national (en plus) : BALTA (Documentation), Denise BERGER (INOP), Robert CHEMIN (Observatoire de Meudon), Claude GONCALVES (Fontenay-aux-Roses), Dominique DUBOIS-TAINE (Musée de l'Homme), Bernard JAAS (Observatoire de Meudon), Lily JOLY (Gif), Christiane LEFORT (P. & M. Curie), Fernand REIDE (Collège de France), Christiane SAULNIER (INOP), Rachel SAUTEREY (INOP), J. Pierre SCHATTE (Bellevue).

Conseil National (en plus) : BOUFFETIER, Pierre BRETON (Strasbourg), BOURQUARD, Alice BERNET, CARMINATI (Bellevue), DUFLOT (Observatoire de Haute Provence), Geneviève CHRISTOL (Pasteur), Raymond DURGETTO (Astrophysique), Odette EMERY (Quai A. France), Lise DUGIED, Gérard GAGÉ (Muséum), Simone GRANDCHAMP, Bernard JACQUET, KAYSER (Fac de Médecine), Michel LIBERMANN (Marseille), Christiane LEFORT (P. et M. Curie), Claude MOSCHOWSKI, MARIN, LEWKOWICZ (Observatoire de Paris), Andrée MOAT (Roscoff), Nadine PHILIPOT, Colette PIOLET (Synthèse Atomique), Pierre PINDRUS (P. & M. Curie), Gérard SLUCKI (Institut d'Optique), Jacqueline SADET, Nathalie STERN (CES).

12 juin

Arrestation d'Henri ALLEG (Parti Communiste Algérien), séquestré un mois et torturé à El Biar, puis transféré à Lodi et à Alger. Son témoignage a fait l'objet d'un livre, "La Question"³².

16-21 juin

Au 31^{ème} congrès de la CGT, le délégué du SNPTA-CGT insistait sur le fait que « *la recherche et l'étude dans tous les domaines littéraires, artistiques, biologiques, physiques, sont indispensables pour le développement du patrimoine culturel. Et, d'autre part, on ne peut jamais prévoir à l'avance quelle recherche, quel domaine, feront faire, demain, à l'humanité des progrès considérables (...). Il faut aussi que tous les travailleurs appuient énergiquement notre lutte en insistant dans le programme d'action, sur l'importance pour tous les travailleurs de l'indépendance de la recherche scientifique fondamentale à l'égard du patronat. (...) La CGT, peut beaucoup aider, par son audience auprès de tous les travailleurs pour former un mouvement d'opinion hostile à la tentative des patrons d'asservir la Recherche.*

(...) Depuis trois ans, il ne s'est pas produit une seule grève, une seule entrevue avec la direction ou les ministres intéressés, sans la participation de tous les syndicats sans exception. De nombreux tracts, documents, affiches, ont été édités par cet organisme commun qui se réunit régulièrement, même en dehors de toute action. Le personnel a adopté l'intersyndicale comme son organisme représentatif et l'a imposée aux pouvoirs publics. (...). La CGT peut beaucoup aider, par son audience auprès de tous les travailleurs, pour former un mouvement d'opinion hostile à la tentative des patrons d'asservir la recherche ».

³¹ Voir l'article d'André CHANCONIE (secrétaire général du SNPTA de 1957 à 1972) dans la revue "La Pensée" n°259 - 1987 (Syndicalisme et histoire du CNRS, l'exemple des syndicats d'ITA).

³² Ouvrage publié aux Editions de Minuit.

26 juillet

Le Comité d'Action et d'Entraide Sociale (le CAES) est créé. ►

Il s'agit d'une Association loi 1901 limitée aux cotisants « ayant pour objet de promouvoir, étudier, organiser et réaliser toutes œuvres et tous projets de caractère social et culturel intéressant le personnel du CNRS en activité, retraité ain-si que les conjoints et personnes à charge ». A l'époque la subvention versée par le CNRS au CAES est indexée sur la masse salariale.

Dans une circulaire du 30 septembre, le SNPTA-CGT indique : « Nous avons toujours souligné la carence

inadmissible des œuvres sociales au CNRS. L'administration a prétendu que seule une association gérée par nous-mêmes pouvait nous apporter quelque chose et notamment l'octroi de fonds du CNRS. Après de longues tractations nous nous sommes ralliés à cette formule, faute de mieux ».

Pour les syndicats, les personnels et même la direction « le CAES est l'organisme ayant, en matière sociale, les prérogatives d'un CE.³³ ».

Il y a, à cette époque, 200 adhérents cotisants au CAES (3 francs) et 3 sections locales organisées.

17 octobre

Les personnes ayant porté, en Mairie de Meudon, une motion concernant la disparition de Maurice AUDIN et demandant la paix en Algérie, sont sanctionnés par la direction des laboratoires de Bellevue.

29 octobre

Une assemblée générale du personnel confirme la revendication de 50% d'augmentation des salaires au CNRS et rejette toute forme de revalorisation par catégories ou disciplines.

13 novembre

Dans une motion votée en AG (appel SNPTA-CGT, CFTC, FO), les personnels dénoncent le déclassement des salaires des contractuels CNRS par rapport à ceux des organismes de recherche semi-publics et privés, estimé à 50%. Ils demandent donc une augmentation des salaires de 50%.

19 novembre

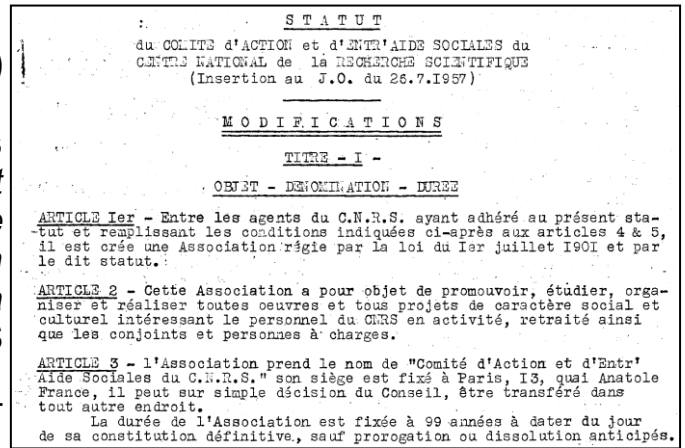
Les syndicats du CNRS (SNPTA-CGT, SNCS-FEN, SGEN-CFTC, FO), appellent à participer à la grève organisée dans la Fonction publique, pour l'augmentation des salaires (le minimum revendiqué est de 220 000 francs³⁴). La grève est fortement suivie au CNRS.

10 décembre

Le syndicat « estime de son devoir d'appeler les personnels à l'action et à réclamer que la lumière soit faite sur les conditions de la disparition de Maurice AUDIN³⁵, que les responsabilités soient établies et les sanctions prises, (...) que le gouvernement s'engage résolument vers une solution négociée pour la paix en Algérie ».

14 décembre

Les premières élections au Conseil d'Administration du Comité d'Œuvres Sociales sont organisées. Les listes de candidats PTA et Chercheurs sont intersyndicales (10 chercheurs, 10 techniciens, 2 Ouvriers d'Etat, 2 Administratifs). Une chercheur du SNCS (Viviane ISAMBERT) est élue première présidente du CAES.



33 Témoignage de J.-Pierre SCHATTE (historique réalisé pour les Assises SNTRS sur l'Action Sociale en octobre 1981).

34 Il s'agit de francs anciens (100 francs = 1 franc de 1960).

35 Maurice Audin est un mathématicien français, assistant à l'université d'Alger, membre du PCA et militant de l'indépendance algérienne. Après son arrestation le 11 juin 1957 au cours de la bataille d'Alger, il disparaît. Pour ses proches ainsi que pour nombre de journalistes et d'historiens, notamment Pierre Vidal-Naquet, il est mort pendant son interrogatoire par des parachutistes.

Décembre

Le Conseil National de la SFIO décide de l'incompatibilité de l'adhésion à la CGT avec l'appartenance à la SFIO.

Parmi les autres événements de l'année

- Le gouvernement bloque 700 millions qui devaient servir à augmenter les salaires, et d'autres chapitres du budget du CNRS (817 millions de crédits de fonctionnement, 1 110 millions pour autorisations de programme, et 169 millions de crédits de paiement). Et ce jour-là on pouvait lire dans un journal du soir, en gros titres : « 10 milliards pour la Science ».
- La construction de l'Institut de Physique Nucléaire commence à Orsay.
- Le SNTRS-CGT compte 319 adhérents.
- Le CAES reçoit du CNRS 10 000 F de subvention.

1958

10 janvier

La première Assemblée générale du CAES définit ses priorités : « 1. En liaison avec le service du personnel et de l'action sociale du CNRS : les dépannages occasionnels et individuels à fonds perdus ; 2. La constitution d'une commission des prêts non onéreux à titre remboursable (pour les agents nouvellement recrutés, encore non rémunérés, les retraités dans le cas d'une pension dont le versement n'est pas encore effectué, les malades, etc.) ; 3. La constitution d'une commission logement au sein de laquelle il est important de recenser toutes les possibilités dans ce domaine et les faire connaître au personnel ; 4. La constitution d'une commission pour les organisations collectives à créer ou à animer dans l'intérêt du personnel, comme les cantines (...), les crèches (obtenir des lits), l'arbre de Noël, les colonies de vacances et autres pour améliorer les conditions de vie des membres du personnel du CNRS et de leurs enfants ; 5. La constitution d'une commission pour les loisirs comme le théâtre, le sport, le plein air, les bibliothèques, etc. ; 6. Intervenir dans les cas de maladies en orientant les nouveaux agents du CNRS vers la MGEN et donnant la priorité d'entrée dans les hôpitaux pour les cas d'interventions subites ; 7. Nomination de deux commissaires aux comptes.

4 février

Le nouveau Statut Général de la Fonction Publique est publié. Il reprend la plupart des dispositions de la Loi de 1946. Cependant il supprime la référence au minimum vital pour les traitements des fonctionnaires et introduit la notion de *service fait*. Les prises de position du Conseil Supérieur ne sont plus obligatoires. La consultation des Comités Techniques Paritaires devient facultative.

1^{er} & 2 mars

3^{ème} Congrès du SNPTA-CGT :

Le congrès rappelle la « garantie nécessaire de l'indépendance du CNRS et de la préservation de la recherche fondamentale ». Il insiste sur « l'indépendance vis-à-vis des intérêts privés et les non-utilisation des recherches à des fins militaires ». Il demande une amélioration du statut, notamment en matière de sécurité d'emploi, de facilités pour l'avancement.

Il se prononce pour « l'élargissement et renforcement de l'unité entre toutes les catégories de personnels ». Il appelle à participer à « une activité nouvelle dans la FEN-CGT », souhaite « un lien avec les groupements internationaux, tels que la FMTS » ; appelle « à l'action pour la paix en Algérie » ; prône la lutte pour « la préservation des libertés individuelles et, particulièrement, du droit de grève dans la Fonction Publique ».

Secrétaire Général : André CHANCONIE,

Bureau National (en plus) : Louis ANDRÉ, Denise BERGER, Robert CHEMIN, Fernand REIDE (Orsay), Maïa



DOURASSOFF, DUBOIS-TAINE, MOSKOWSKI, Claude GONCALVES, Christiane LEFORT, Jacqueline SADET, Christiane SAULNIER, Rachel SAUTEREY-MANARANCHE, Jean Pierre SCHATTE.

Conseil National (en plus) : Jacques ALLARD (Institut Marey), Michel LIBERMAN (Marseille), DUFLOT (OHP), Andrée MOAT (Roscoff), Eugène RIEBER (Strasbourg), LECOENT (Bellevue), CANDEHORE, Colette PIOLET, Pierre PINDRUS, BOUGARD, LEWKOWICZ, GAZIER (Ivry), LACALMETTE (PCB), GUÉRET, RAULT, Claude LAMBERT, Gérard SLUCKI (Institut d'Optique), Raymond DURGETTO (As-trophysique), Gérard GAGÉ, Edith BERNHEIM, et BALTA (Documentation), CARTRY et SEBAG (IHP).

13 mars

• 2000 policiers manifestent vers l'Assemblée Nationale aux cris de « *Sales juifs ! A la Seine ! Mort aux Fellaghas !* » Le lendemain Maurice PAPON est nommé Préfet de Police de Paris.

• Une Assemblée a lieu à la Sorbonne pour la défense de la Recherche et de l'Université à l'appel de la FEN, du SGEN-CFTC, de l'Intersyndicale des PTA (SNPTA-CGT, SGEN-CFDT PTA et FO) et de l'UNEF.

18 mars

Un meeting est organisé au Vel' d'Hiv' pour la défense des libertés démocratiques, pour la paix en Algérie, contre la saisie de journaux et de livres, contre le fascisme. La CGT y participe à côté de différentes organisations de gauche.

27 mars

Une grève de 24 heures est organisée pour les salaires et le statut.

1^{er} avril

Des grèves ont lieu à la SNCF, à la RATP, dans les Services Publics et dans la Fonction publique. Des actions unitaires diverses ont été organisées dans les établissements de recherche.

30 avril

Des modifications statutaires ont lieu : allongement des grilles de salaires ; création de la 3A ; augmentation des possibilités de promotions en dérogation ; le doctorat de 3^{ème} cycle donne accès à la 2A ; accélération des début de carrières ; augmentation des possibilités d'accélération d'échelon (...).

8 mai

Le Comité de résistance contre le fascisme est créé. Il réunit des personnalités comme Pierre COT, Albert DETRAZ, Raymond GUYOT, Jean-Paul SARTRE, Jean SCHAEFER et Louis WALLON.

13 mai

Des généraux français font une tentative de coup d'état à Alger.

21 mai

Dans une circulaire interne, le syndicat annonce la formation de Comités de Défense de la République dans les établissements, notamment à Bellevue, à Pierre Curie, à Orsay, à l'Observatoire de Meudon, à l'ENS, à Fontenay, au CES, au Musée de l'Homme. Il annonce qu'il s'associe à l'Appel Universitaire pour la Défense de la République et publie un texte de l'Intersyndicale appelant les personnels à la vigilance.

28 mai

À Paris, un cortège fort d'un demi-million de manifestants avance aux cris de : « *Non à de Gaulle !* », « *Vive la République !* », « *Le fascisme ne passera pas !* », Dans de très nombreuses villes, d'importantes manifestations ont également lieu.

Saluant le grand succès de la journée, la CGT appelle à poursuivre les mobilisations, à les étendre à toutes les villes et villages, à multiplier les comités antifascistes dans les entreprises et les localités.

10 juin

La première Assemblée Générale du CAES est organisée.

17 juin

Dans le Bulletin d'Information : « *Le refus de la Commission Administrative de la CGT de répondre à l'invitation du Président du Conseil a été examiné par nos assemblées de personnels. Des avis différents se sont fait jour*



quant à l'opportunité tactique de ce refus. Ce refus justifié par la volonté de ne pas cautionner le coup de force et de dénoncer le caractère démagogique et publicitaire des premières manifestations du pouvoir personnel, réaffirme cependant au général de GAULLE que la CGT continuera, comme dans le passé, à soutenir auprès des Pouvoirs Publics, comme du patronat les revendications économiques et sociales des travailleurs, à défendre leurs libertés et leurs droits acquis. Pour cela elle prendra tous les contacts utiles et aura tous les entretiens que nécessiteront les circonstances »•

Juin

À la suite des événements du 13 mai, et devant la gravité de la situation, de nombreux comités de défense de la République se sont constitués dans les laboratoires groupant des personnels du CNRS et de l'Enseignement Supérieur. Parallèlement des comités sont créés dans l'enseignement primaire et secondaire. Pour coordonner l'activité de ces comités, qui poursuivent tous le même but, est créé le Comité National Universitaire de Défense de la République (Secrétaire : M^{me} VERMEIL, de l'Institut du Radium), qui lance la préparation d'un colloque sur le référendum d'octobre et la sauvegarde de la démocratie.

4 juillet

Les syndicats de chercheurs SNCS-FEN et SGEN-CFTC organisent une conférence de presse. Les syndicats de PTA y sont invités.

Tous les syndicats présents rappellent « que le rôle essentiel du CNRS est le développement de la recherche fondamentale ; que les conditions de liberté nécessaires au développement efficace de cette recherche fondamentale sont réalisées au mieux au sein du Ministère de l'Education Nationale et affirment en conséquence la nécessité du maintien du CNRS au sein de ce ministère.

À un moment où l'on semble beaucoup se soucier de l'expansion de la recherche, ils rappellent que le développement indispensable du CNRS exige que des crédits importants soient prévus au budget 1959 pour : 1° l'équipement des laboratoires ; 2° l'engagement de nouveaux personnels tant chercheurs que techniciens ; 3° l'augmentation de 50% pour tous les personnels (chercheurs, techniciens et administratifs).

10 juillet

Une journée revendicative avec délégations est décidée par les syndicats du CNRS vers la Commission de l'Education Nationale et Commission des Finances de l'Assemblée, les Services de M. MALRAUX, les Ministères du Budget, des Finances et de l'Education Nationale.

1^{er} septembre

Le Préfet de Police PAPON décrète le couvre-feu pour la population d'origine nord-africaine.

9 septembre

Le Conseil syndical national du SNPTA-CGT appelle, à l'unanimité, à voter non au référendum sur la constitution. Il appelle à développer l'action sur les revendications.

29 septembre

Le oui l'emporte (79%) des voix au référendum sur la constitution de la V^{ème} République.

Du préambule de la constitution a disparu ce qui suit : « Tout homme peut défendre ses droits et ses intérêts par l'action syndicale et adhérer à un syndicat de son choix. (...) Le droit de grève s'exerce dans le cadre des lois qui le réglementent. (...) Tout travailleur participe par l'intermédiaire de ses délégués à la détermination collective des conditions de travail ainsi qu'à la gestion des entreprises. (...) L'organisation de l'enseignement public gratuit et laïque à tous les degrés est un devoir de l'Etat ». Une référence aux principes et non à la lettre du préambule de 1946 y est substituée. « Le nouveau Préambule ne dit rien d'explicite et de précis sur les libertés syndicales, les nationalisations, le droit syndical, la Sécurité Sociale et laisse planer un grave doute et une grave menace sur toutes les conquêtes des travailleurs ».

1^{er} et 2 octobre

Une grève de 48 heures a lieu au CNRS et est très largement suivie, avec une conférence de presse le 2 octobre.

28 novembre

Ce jour sont mis en place : le Conseil Interministériel de la Recherche Scientifique et Technique (CIRST), le Comité Consultatif de la Recherche Scientifique et Technique (CCRST) et le Délégué Général à la Recherche Scientifique et Technique (DGRST).

10, 11 et 12 décembre

Il y a 90% de grévistes au CNRS pour les salaires, les moyens de recherche, les statuts des personnels. Un communiqué (12 décembre) indique : « A l'issue de la grève de 3 jours une conférence de presse a été organisée par les syndicats CGT, CFTC, FO, SNCS-FEN. Y assistaient ou avaient envoyé des messages un grand nombre de personnalités scientifiques : membres de l'Institut, Professeurs à la Sorbonne, Directeurs d'Instituts ou de Laboratoires, (...) Les représentants des syndicats ont rappelé les motifs de la grève et, en premier lieu, le coup de frein donné à la recherche fondamentale par l'insuffisance de crédits ; plusieurs personnalités sont ensuite intervenues pour exprimer leur accord avec les revendications énoncées et rappeler que la recherche scientifique est un des investissements qui contribue le plus à assurer la grandeur et l'avenir du pays ».

Décembre

Les buts du CAES sont précisés : « Prêts solidarité, Logement locatif et demandes de prêts pour le logement, amélioration des conditions de vie et de travail des personnels (Cantines, crèches, arbre de Noël, colonies de vacances, loisirs dont vacances familiales ».

Parmi les autres événements de l'année

- Les administratifs du siège de l'INH (60 personnes) recrutés avant le 31 décembre 1957 sont titularisés sur leur poste.
- Les techniciens de laboratoires de l'INH créent leur section CGT. Ils sont affiliés au Syndicat CGT des services de santé privés.
- Le SNPTA-CGT revendique 1% de la masse salariale, des locaux et des personnels administratifs, pour le CAES du CNRS. Cette année, le CAES qui compte 2000 adhérents, reçoit 40 000 F de subvention.
- L'assurance-chômage est créée : pour la première fois, tout travailleur ayant perdu son emploi a droit à un revenu de remplacement.
- **Les élections à l'IPACTE** (Cadres et assimilés) : Exprimés 10919, CGT 1032 (9,45%), CGC 3083 (28,23%) 2 élus, CFTC 2438 (22,33%) 2 élus, FEN 1396 (12,79%) 1 élu, FO 1345 (12,32%) 1 élu, Autonomes 1061 (9,72%), RTF 426 (3,90%), Eaux et Forêts 138 (1,26%).
- Le SNTRS-CGT compte 320 adhérents.

1959

1^{er} janvier

Le *Marché Commun* est mis en place effectivement.

6 janvier

Une ordonnance prolonge la scolarité jusqu'à seize ans. Cette ordonnance n'est appliquée qu'à partir de 1967, elle institue également les CES (collèges d'enseignement scolaire).

Janvier

La réforme de la sécurité sociale va se traduire par d'importantes modifications décidées sans consultation des organismes représentant les assurés.

Parmi les plus graves : la réduction du taux de remboursement des médicaments ; L'institution d'une franchise de 3 000 F par semestre et par assuré ; la suppression du remboursement des cures thermales ; la suppression de l'allocation de salaire unique (famille avec un enfant de plus de cinq)

8 février

La FEN-CGT organise une Conférence Nationale. La Fédération reprend progressivement son activité, après une réorganisation³⁶.

³⁶ Syndicats composant la Fédération FEN-CGT en 1959 : Auberges de jeunesse, Union nationale des centres de montagne, Manufacture des Gobelins, Manufacture de Sèvres, Professeurs libres laïcs (enseignement privé), Directeurs des maisons de jeunes, Personnels techniques et administratifs du CNRS, Personnels des services intérieurs du Ministère de l'Education nationale, Agents de lycées, Centres d'apprentissage (SNETP), Syndiqués individuels (double affiliés).

28 février -1er mars

4^{ème} Congrès du SNPTA-CGT :

Le congrès confirme les orientations du 3^{ème} congrès en ce qui concerne la défense du CNRS, le statut et les salaires. A propos des rapports avec l'Intersyndicale : *« le syndicat donne la primauté à l'action unie et refuse les polémiques stériles et les surenchères »*. Il affiche la nécessité, en dehors du programme revendicatif minimum intersyndical, *« de mener, sans agressivité vis-à-vis de nos partenaires, mais avec fermeté, le combat sur nos positions fondamentales : défense des libertés, paix en Algérie »*.

La question de l'unité soulève débats et réserves dans le congrès, car des militants, au vu du travail fait par le syndicat dans l'intersyndicale ITA, s'inquiètent du fait qu'il n'apparaît pas plus. Le congrès lève toute équivoque : *« unité de revendication et unité d'action sur un programme limité, établi en accord avec les autres organisations syndicales, ne doivent en aucun cas engendrer d'équivoque sur les buts et les moyens préconisés par la CGT. Elles ne doivent, en aucun cas, limiter l'action de notre syndicat sur les problèmes qu'il tient à juste titre comme essentiel, alors que les autres organisations les éludent. Ainsi, nos positions sur l'indépendance de la recherche à l'égard du secteur industriel et commercial, sur les guerres coloniales, sur la défense des libertés républicaines, (...) doivent être constamment expliquées et appuyées par des initiatives que nous jugeons appropriées. Mais toutes ces explications et actions, au-delà du programme décidé en commun, doivent être conduites sans intentions agressives à l'égard des autres syndicats et avec le souci de refuser les polémiques qui ne feraient qu'envenimer, sans contrepartie positive, nos rapports avec eux »*.



« unité de revendication et unité d'action sur un programme limité, établi en accord avec les autres organisations syndicales, ne doivent en aucun cas engendrer d'équivoque sur les buts et les moyens préconisés par la CGT. Elles ne doivent, en aucun cas, limiter l'action de notre syndicat sur les problèmes qu'il tient à juste titre comme essentiel, alors que les autres organisations les éludent. Ainsi, nos positions sur l'indépendance de la recherche à l'égard du secteur industriel et commercial, sur les guerres coloniales, sur la défense des libertés républicaines, (...) doivent être constamment expliquées et appuyées par des initiatives que nous jugeons appropriées. Mais toutes ces explications et actions, au-delà du programme décidé en commun, doivent être conduites sans intentions agressives à l'égard des autres syndicats et avec le souci de refuser les polémiques qui ne feraient qu'envenimer, sans contrepartie positive, nos rapports avec eux ».

Secrétaire Général : André CHANCONIE,

Secrétariat (en plus) : J.-Pierre SCHATTE et Robert CHEMIN, Secrétaires Adjointes, Fernand REIDE, Trésorier, Christiane SAULNIER, Trésorière Adjointe, Jacqueline SADET, Archiviste.

Conseil National (en plus) : Raymond DURGETTO (Astrophysique), Maia DOURASSOF et Malika GHERAB (CES), Fernand REIDE, Guy DUPRÉ, Jacqueline LEHMANN et Roger MARQUETTE (Orsay), Denise BOURQUART, Ginette RAULT, Nadine LEWKOWICZ et J.-J. LEPAGNOT (Observatoire de Paris), GONÇALVÈS (Fontenay), Claude MOSKOWSKI (ENS), Josette CANDEHORE, Claude LAMBERT, Francine CHESTERIKOFF, Evelyne SCHWARTZ et GUERET (PCB), Colette PIOLET et Pierre PINDRUS (P. et M. Curie), KOZIEBRODSKI (Ivry), Christiane SAULNIER, Rachel SAUTEREY-MANARANCHE et Denise BERGER (INOP), Robert CHEMIN, DROUIN et Brigitte GALLET (Observatoire de Meudon), Gérard SLUCKI (Institut d'Optique), Robert LIENSOL (Musée de l'Homme), Pierre LABAT (Montrouge), Lily JOLY et Christiane LEFORT (Gif), Gérard GAGÉ (Muséum), Odette EMERY et Edith BERNHEIM (Quai A. France), MORGAT et Geneviève CHRISTOL (Pasteur), Jacques ALLARD (Inst. Marey), Michel LIBERMANN et André DUFLOT (Marseille), Robert DUFLOT (OHP), Andrée MOAT (Roscoff), Robert CIVIDINO (Grenoble) et Arlette SKROBEK (Inst. Fournier).

Février

Dans le Bulletin d'information de ce mois, à propos de l'unité d'action : *« (...) unité de revendication et unité d'action sur un programme limité, établi en accord avec les autres organisations syndicales, ne doivent en aucun cas engendrer d'équivoque sur les buts et les moyens préconisés par la CGT. Elles ne doivent non plus, en aucun cas, limiter l'action de notre syndicat sur les problèmes qu'il tient à juste titre comme essentiels, alors que les autres organisations les éludent. Ainsi, nos positions sans ambiguïté sur l'indépendance de la recherche à l'égard du secteur industriel et commercial, sur les guerres coloniales, sur la défense des libertés républicaines ... doivent être constamment expliquées et appuyées par les initiatives que nous jugeons appropriées »*.

10 mars

En Algérie, la guerre continue : le général Massu signe une directive générale sur la guerre subversive accompagnée d'annexes sur les techniques policière, militaire et psychologique.

13 mars

Une Assemblée est organisée à la Sorbonne, pour la défense de la Recherche et de l'Université.

16-22 mars

Une semaine d'actions CGT-CFTC a lieu.

29 Avril

Après-midi de délégations afin de rappeler Pouvoirs Publics, l'urgence des problèmes de salaires d'une part, et d'autre part de manifester l'émotion du personnel suscitée par les projets de réorganisation de la recherche élaborés en secret par le « Comité des 12 » et débattus en Conseil interministériel.

30 avril

Des modifications du statut sont publiées : Accélération des débuts de carrières (sauf pour dessinateurs).

27 mai

Un tract intitulé « *En dehors de toute consultation syndicale, un statut dangereux pour nous est à l'étude* » est diffusé par les syndicats SNPTA-CGT, CFTC, FEN et autonomes. Ils informent de la création entre eux « *d'un Comité de Liaison pour étudier et organiser la défense des intérêts des personnels et, par-là même, de la recherche* ».

14 juin

Le congrès de la FEN-CGT se réunit de 9 h à 13 h avant le congrès de la CGT. Il est composé des délégués au congrès confédéral (16) et des membres de la CA.

L'ordre du jour est simple : modification des statuts, fixation de la cotisation, élection de la CA et du Bureau. Pas de plateforme revendicative ni programme d'action, le rapport présenté trace comme perspective : « *prendre sa place dans le combat de la classe ouvrière et nous mettre au premier rang de la lutte laïque* ».

Les instances dans lesquelles sont représentés tous les syndicats sont mises en place, Claude Bitteroff est élu Secrétaire Général. Le débat, outre l'activité des syndicats, porte sur les sections départementales et une question statutaire, certains s'interrogeant sur la nécessité de garder la dénomination FEN pour la Fédération.

19 juin

- Le gouvernement décide la saisie du livre *La Gangrène* dénonçant la torture en Algérie.
- Journée d'action de la Fonction Publique. Les syndicats du CNRS appellent à participer à cette action.

21 juin

Manifestation du CNAL (Comité national d'action laïque) contre les projets scolaires gouvernementaux.

17 juillet

Une *Table ronde* sur le statut est organisée entre la Direction du CNRS et les syndicats SNCS-FEN, SNPTA-CGT et SGEN-CFTC.

21 octobre

Les organisations syndicales de la Fonction Publique et des Services publics (CGT, CFTC, FEN et FO) appellent tous les personnels à se rassembler Place de j'Hôtel de Ville à Paris, pour défendre leurs revendications en matière de salaires et de pouvoir d'achat (minimum à 45 000 F par mois³⁷, notamment).

2 décembre

Une grève est organisée dans la Fonction Publique par la CGT, la CFTC et FO³⁸. Elle est fortement suivie.

9 décembre

• Le nouveau décret organique du CNRS définit sa mission : « (...) développer, orienter et coordonner les recherches scientifiques de tous ordres et d'analyser, pour le gouvernement, d'une manière permanente la conjoncture scientifique ».

Ce décret modifie la composition du Conseil d'Administration, du Directoire et du Comité National de la Recherche scientifique, en y introduisant des membres désignés par le premier ministre *pour leur qualification scientifique, technique et économique* : 3 au conseil d'administration, 5 dans chacune des sections du Comité

³⁷ Il est, au 30 avril 1959, de 31 566 F (1er échelon de la 9B).

³⁸ La FEN s'est désolidarisée de cette initiative.

National.

Un autre décret fixe le statut du personnel chercheur. Il institue : « les Stagiaires (2 ans), les catégories d'Attaché de Recherche (2 ans, renouvelables deux fois), de Chargés de Recherche, Maître de Recherche et de Directeur de Recherche ». (accès à la fonction publique, nomination dans le cadre de l'enseignement public).

- Le nouveau statut des Personnels Techniques et Administratifs est aussi publié. Il institue : la liste d'aptitude, des bonifications d'échelons au recrutement (pour les 1B à 4B) ainsi que des échelons accélérés pour 1/6 des PTA dans chaque catégorie ». Commentaire du SNTRS : « Les textes parus nous confirment que : les salaires des techniciens, et administratifs ne sont pas revalorisés ; le nouveau statut n'est qu'un remaniement sans grande portée de l'ancien ».

- De son côté, sans texte officiel, la direction de l'INH décide (décembre) d'appliquer, au personnel des laboratoires de l'INH, le statut qui vient d'être publié pour les agents CNRS, mais pas la prime.

31 décembre

L'IGRANTE³⁹ est créée (caisse de retraite complémentaire pour les non-cadres).

Parmi les autres événements de l'année

- Le Comité National est désormais chargé d'un rapport de conjoncture.
- Le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM) est créé (fusion d'organismes plus anciens opérant en France métropolitaine, dans les DOM et dans des territoires anciennement sous souveraineté française).
- L'école des Ponts et Chaussées ouvre ses portes aux femmes.
- Le CNRS compte 2714 Personnels technique et administratifs⁴⁰, dont 330 en catégorie A⁴¹. 1509 en catégorie B, 746 en catégories C et 129 en catégorie D (Les personnels administratifs sont au nombre de 243).
- Le CAES compte 2400 adhérents et reçoit 60 000 F de subvention.
- Le SNTRS-CGT compte 319 adhérents.

³⁹ L'Institution Générale de retraite des Agents Non Titulaires de l'Etat (IGRANTE) créée par décret en 1959 concerne tous les non titulaires: (Les non-cadres sur la totalité de leur rémunération et les cadres sur la partie de rémunération inférieure au plafond).

⁴⁰ 1A : 11, 2A : 203, 3A : 116, 1B : 378, 2B : 241, 3B : 649, 4B48, 5B : 445, 6B : 153, 7B : 59, 8B : 30, 9B : 40, 1C : 18, 2C : 44, 3C : 24, 4C : 10, 5C : 2, 1D : 5, 2D : 81, 3D : 69, 4D : 34, 5D : 54.

⁴¹ Il s'agit ici des « catégories Fonction publique ».